

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

Nombre de Conseillers

En exercice 6
Présents 4
Votants 4
Absents 2
Exclus 0

Etaient présents :

- ARGENTI Alexis
- BALDINI Murielle
- CORSO Scylia absente non excusée
- BARRIERE Joël
- GUILLEMETTE Thierry
- MIRONNEAU Nathalie absente non excusée.

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10-09-2025 L'an deux mille vingt-cinq, à 18h00

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Maire en exercice.

Monsieur BARRIERE Joël a été nommée secrétaire de séance

Date de Convocation : 04-09-2025 Date d'affichage : 04-09-2025

Objet : D-2025-09-03 : Demande des Amendes de Police auprès du Département des Alpes-Maritimes :

Suite à l'obtention d'une subvention auprès de la Région d'un montant de 14 821.00 € concernant les travaux de réfection d'un mur de soutènement sur la parcelle B57, représentant 70 % du montant Hors Taxes des travaux, il convient de sollicité le Département 06 dans le cadre des « Amendes de Police ».

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de valider cette demande de subvention d'un montant de 10 % soit 2117.00 €

Le plan prévisionnel est ainsi :

- Amendes de Police Département des Alpes-Maritimes : 2117.00€
- Région: 14 8 21.00 €

Part Communals : 4 234.00 €

AR Profile total des travaux HT: 11 173.00

006-210601076-20250910-D_2025_09_03-DE

Reçu le 19/09/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité :

- 1. Valide : la demande de subvention d'amendes de police auprès du Département des Alpes-Maritimes.
- 2. Autorise :Monsieur le Maire à signer la demande de subvention auprès du Département des Alpes-Maritimes et tous documents en rapport à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des Alpes-Maritimes

